



**MARCHE DE TRAVAUX
2021-03-EXPLOITATION-01-DESTRUCTION
D'UN BATIMENT D'ELEVAGE ET REPRIS DES SILOS
DE STOCKAGE D'ENSILAGE SUR L'EXPLOITATION
AGRICOLE DU LEGTA DE MONTARDON**

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES**

Objet du marché :
**Destruction d'un bâtiment d'élevage et reprise des silos de stockage d'ensilage sur
l'exploitation agricole du LEGTA de Montardon**

Pouvoir adjudicateur:
-EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques
Représenté par Monsieur SOMMER Guy, Directeur de l'EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques.

1.1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet la destruction d'un bâtiment d'élevage et reprise des silos de stockage d'ensilage sur l'exploitation agricole de Montardon

La prestation comprend : la fourniture et la prestations des ouvrages décrits dans le CCTP et ses annexes (plans)

Le début des travaux est prévu pour début février 2022

Les montants financiers de la prestation seront fermes sur la durée du marché.

Le

1.2 Décompositions des lots

Ce marché est constitué de cinq lots. :

- Lot 00 - Généralités
- Lot n°1 – Désamiantage d'un bâtiment d'élevage
- Lot n°2 – Démolition d'un bâtiment d'élevage et de l'aire bétonnée
- Lot n°3 – Terrassement et VRD
- Lot n°4 – Dallage pour silos

1.3 Variantes et options

Les variantes ne sont pas admises au titre du présent marché

1.4 Type du marché

Il s'agit d'un marché de travaux.

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du décret, selon une procédure adaptée librement par le pouvoir adjudicateur :

- Procédure adaptée suivant le décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018 relatif à la commande publique : **PROCEDURE PARTIELLEMENT DEMATERIALISEE**

ARTICLE 2 – PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- Le cahier des clauses administratives particulières
- Le règlement de consultation
- Le cahier de clauses techniques particulières et l'annexe technique
- L'offre du candidat
- La lettre de candidature selon le modèle DC1

ARTICLE 3 – COMPTABLE ASSIGNATAIRE ET CONTACTS

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable de l'EPLEFPA des Pyrénées Atlantiques. L'agent comptable paie les factures concernant les livraisons de l'établissement. Les règlements seront effectués par mandat administratif selon les délais et conditions réglementaires.

Pour tous renseignements d'ordre administratif, s'adresser à la Secrétaire Générale de l'EPLEFPA 64

Madame AUDURIEAU Viviane -Tél. : 05.59.33.24.10

viviane.audurieau@educagri.fr

ARTICLE 4 – DATE LIMITE DE DEPOT

Ce marché est partiellement dématérialisé et les offres devront **exclusivement** être remises au siège de l'établissement sous forme papier ou clé USB, le cachet de la poste faisant foi

Ce pli portera les indications suivantes :

OFFRE POUR LA DESTRUCTION D UN BATIMENT D ELEVAGE ET REPRISE DES SILOS DE STOCKAGE D ENSILAGE SUR L EXPLOITATION AGRICOLE DU LEGTA DE MONTARDON

Le vendredi 03 DECEMBRE 2021 - 12heures

Les plis qui seraient postés après la date et l'heure précitées, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 5– PRIX DU MARCHE

Les prix seront fermes durant toute la durée du marché .

ARTICLE 6– CRITERES D'ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères désignés ci-dessous avec leur pondération :

- **Critère de prix à hauteur de 60 points**
- **Critère technique à hauteur de 20 points**
- **Qualité du mémoire présentant l'organisation de chantier, les techniques et les moyens mis en œuvre sur 20 points**

ARTICLE 7 – INFORMATION DES CANDIDATS

Tous les candidats dont l'offre aura été écartée seront informés par courrier.